

**Inauguration du tronçon Moutier Nord – Moutier Sud de l'autoroute A16
Allocution de M. Maxime Zuber, maire de Moutier
vendredi 25 novembre 2011**

Monsieur le Directeur de l'Office fédéral des routes,
Madame la Conseillère d'État,
Mesdames et Messieurs les invités,

Cinq minutes, dix ans. Le protocole accorde au maire de céans cinq minutes pour un discours marquant l'achèvement d'un chantier qui a duré pas moins de dix ans. Je vous assure que c'est très volontiers que j'aurais parlé plus longtemps si les travaux avaient été plus courts.

Même s'il est vrai que les Prévôtois, comme l'ensemble des Jurassiens, nourrissent pour la Transjurane un sentiment similaire à celui qu'éprouvait le Frédéric d'Alphonse Daudet pour la belle Arlésienne qui, au centre de l'intrigue, se fait désirer et tarde tant à apparaître, ne faisons pas la fine bouche et apprécions à sa juste valeur l'événement que nous fêtons ce jour. D'autant que les travaux dont nous célébrons ici l'achèvement se sont révélés des plus difficiles et ont montré au canton de Berne et à son tunnelier qu'à Moutier, le terrain politique n'est pas le seul à être compliqué.

Si le segment de route ouvert ce jour revêt une importance particulière en ce sens qu'il constitue le seul tronçon à quatre pistes avec possibilité de dépassement entre Delémont et Court, ce dernier jouera un rôle salutaire pour Moutier qui ne sera désormais plus traversée par le trafic de transit. Ainsi déchargés, la ville et tout particulièrement son centre, trouveront un nouvel attrait et la qualité de vie de la population et des riverains de la route cantonale s'en trouvera améliorée.

Cette route ne doit toutefois pas se limiter à un rôle centrifuge pour ses usagers. À terme, Moutier compte en effet renforcer son attractivité par les effets centripètes d'une autoroute susceptible d'attirer de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises intéressés à s'établir dans une localité reliée aux réseaux autoroutier et ferroviaire suisse et international et réunissant tous les avantages d'une ville à la campagne. S'il faut se réjouir de l'ouverture d'une voie autoroutière, il importe également et complémentaiement de veiller au maintien et au développement des transports publics. Je profite donc de la présence de Mme la Conseillère d'État en charge de ce domaine pour l'encourager à se battre bec et ongles aux côtés des élus régionaux afin de résister aux dangereuses menaces qui, selon certaines rumeurs persistantes et malgré les démentis, pèsent sur la ligne ICN Bâle-Delémont-Bienne mais aussi sur la voie Moutier-Soleure et surtout sur celle traversant la vallée de Tavannes.

Pour l'heure, l'inauguration de ce tronçon autoroutier prévôtois nous rapproche un peu plus de la date aussi fatidique que trop longtemps amovible du terme de l'ensemble des travaux qui permettra à la Transjurane, contrairement à l'Arlésienne, d'enfin entrer en scène et de

jouer pleinement son rôle dans le développement économique, démographique et social de notre région.

Et comme je ne voudrais pas qu'en haut-lieu on prétexte que mon discours dépasse de quelques minutes le temps qui m'était imparti pour rajouter un ou deux ans aux travaux de construction de la Transjurane, je m'empresse de conclure en saluant respectueusement Madame la Conseillère d'Etat et M. le vice-directeur de l'OFROU de même vous toutes et tous, chers invités, auxquels je souhaite la plus cordiale bienvenue à Moutier.

Permettez-moi enfin d'exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont œuvré à ce chantier et, en particulier, aux ouvriers qui, durant dix ans, ont lutté contre ce sol prévôtois tellement imprévisible. Notre gratitude s'adresse aussi aux ingénieurs, aux chefs de projet et en particulier à M. Alain Koenig, responsable A16 pour le Jura bernois, lequel, en tant que Prévôtois de souche, devra se rendre à l'évidence, comme moi en politique, que le terrain de la vallée de Tavannes est encore plus friable qu'à Moutier.

Maxime Zuber